



communiqué

Le jeudi 13 septembre 2012

Cinq ans après le Grenelle, où en sommes-nous en Pays de la Loire ?

A quelques heures de la conférence environnementale, le Comité français pour le développement durable (dit Comité 21) dresse un bilan des enjeux en Pays de la Loire, cinq ans après le Grenelle de l'environnement. L'association, qui s'est installée dans la région depuis 2010, demande à l'Etat que cette conférence soit l'occasion d'élaborer une feuille de route pragmatique, avec des objectifs réalistes et un calendrier précis.

Les 14 et 15 septembre, le gouvernement organise une conférence environnementale pour dresser le bilan des engagements du Grenelle de l'environnement et prendre de nouvelles mesures. Au niveau national, un rapport réalisé par Thierry Wahl, inspecteur général des finances, a été remis à la Ministre Delphine Batho cet été. Il établit un diagnostic très mitigé sur l'état de l'environnement en France, dans le domaine de l'énergie, des déchets, des transports ou encore de la qualité des ressources naturelles.

Qu'en est-il en Pays de la Loire ?

Sur les déchets, le Comité 21 constate que le taux de recyclage avoisine les 43%, dépassant largement l'objectif du Grenelle (35% en 2012). L'agriculture et les énergies renouvelables sont également sur la bonne voie, même si les efforts doivent être accélérés. Ainsi, la région des Pays de la Loire se situe à la 2^{ème} place des régions les plus dynamiques sur l'agriculture biologique (4,10% de la surface agricole utilisée) et la part des énergies renouvelables dans la consommation en Pays de la Loire devrait atteindre 5,5% en 2013 contre 3,8% en 2007.

En revanche, les émissions de gaz à effet de serre restent préoccupantes. La Région émet chaque année 10,09 tonnes de CO₂ par an et par habitant, soit 22,3% de plus que la moyenne nationale. La maîtrise des déplacements constitue un des enjeux les plus importants : les ligériens se déplacent en effet plus souvent que ceux des autres régions. Au cours de l'année 2008 chaque habitant a ainsi émis 2,15 tonnes de CO₂ pour se déplacer soit 9% de plus que la moyenne nationale (hors Ile-de-France). La biodiversité souffre également, en raison d'une forte urbanisation notamment en Vendée, en Maine et Loire et en Loire Atlantique. A ce jour, 11,3% du territoire est artificialisé (espaces construits, voies de communication) contre 9% au niveau national.

Fort de ces constats, les acteurs de la région des Pays de la Loire s'organisent. Plus de 80 collectivités, 150 entreprises et une centaine d'écoles sont engagés sur des actions concrètes en faveur du développement durable. Elles se retrouvent régulièrement au sein du Comité 21 régional pour échanger sur leurs pratiques et partager des outils. C'est le cas de l'entreprise DFC2 Diffusion, située au Sorinières (44), qui met en place depuis 1996 une démarche « Éthique Produits® » qui favorise la réduction des émissions de gaz à effet de serre (taxe éthique transport, diminution de 50% des navettes inter-agences en 2011), la consommation responsable (baisse de près de 20% de la consommation de papier entre 2010 et 2011), la promotion de l'agriculture biologique (livraisons hebdomadaires de paniers bio), la formation des salariés (investissement de 4,5% de la masse salariale contre 1,6% imposés par la législation) ou encore l'égalité des chances (dans un secteur d'activité plutôt masculin, 21% de femmes employées – contre 11,1% au niveau national dans ce secteur). Le Comité 21 demande à l'Etat que cette expérience des acteurs locaux soit reconnue dans la conférence environnementale.

Contact presse : Camille Piet – 02 28 20 60 83 – piet@comite21.org
www.paysdelaloire.comite21.org/



Comité 21
siège social
132 rue de Rivoli, 75001 Paris, France
Tél. +33 (0)1 55 34 75 21 . Fax +33 (0)1 55 34 75 20
comite21@comite21.org
www.comite21.org
www.agenda21france.org

Délégation des Pays de la Loire
2 rue de la Loire, 44966 Nantes, France
Tél. +33 (0)2 28 20 60 81 - Fax +33 (0)2 28 20 50 31
paysdelaloire@comite21.org
www.paysdelaloire.comite21.org